

LE CONGRÈS DE L'AQTA EST DE RETOUR LES 1^{ER}, 2 ET 3 MAI 2024

L'AQTA a le plaisir de vous annoncer la tenue de son congrès annuel les 1^{er}, 2 et 3 mai 2024, au Centre des congrès de Saint-Hyacinthe.

Nous avons très hâte de vous retrouver pour le 47^e congrès de l'AQTA. Plus de 300 professionnel(le)s de l'industrie du transport aérien sont attendu(e)s pour assister aux conférences et ateliers.

Au plaisir de vous y retrouver!

Pour en savoir plus, visitez notre site web aqta.ca ou suivez-nous sur les réseaux sociaux!

47^E CONGRÈS DE L'AQTA

1^{ER} AU 3 MAI 2024

Centre des congrès de Saint-Hyacinthe

RÉSERVEZ
LA DATE

AQTA
Association québécoise
du transport aérien

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU TRANSPORT AÉRIEN : FAITES PARTIE DU RÉSEAU!

L'Association québécoise du transport aérien (AQTA) vous ouvre ses portes. Devenez membre ou partenaire de l'AQTA et prenez place auprès de passionnés du transport aérien.

Comment devenir un acteur important au sein de l'AQTA?

Se joindre à l'AQTA en tant que membre, c'est permettre à notre réseau de se regrouper et se soutenir dans une industrie en mutation. Avec ses enjeux de main-d'œuvre, de réglementation, de formation et ses contraintes et risques financiers assumés par les transporteurs, l'industrie du transport aérien doit continuer de se mobiliser et de fournir des efforts collectifs pour une meilleure collaboration entre les parties prenantes et ainsi miser sur la force d'un écosystème afin de s'adapter et réagir à ce qui touchera notre milieu.

Assistez à des conférences captivantes animées par des leaders de l'industrie et participez à des ateliers de formation et de perfectionnement. Profitez de ces occasions uniques pour élargir votre réseau professionnel et personnel.

Chaque membre et partenaire est important pour la vitalité de notre association et dans l'apport de notre secteur. Vous et votre entreprise pouvez avoir cette voix de représentativité au sein de l'AQTA. Nous rassemblons l'expertise de notre milieu et nous sommes à l'écoute de vos préoccupations.

Pour devenir membre, partenaire annuel ou en savoir plus sur l'AQTA, rendez-vous sur notre site web : www.aqta.ca

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU TRANSPORT AÉRIEN

Au service de ses membres pour soutenir
et promouvoir le transport aérien au
Québec



AQTA
Association québécoise
du transport aérien

L'AQTA SE PRONONCE

L'AQTA s'est prononcé en novembre dernier sur le Règlement sur la protection des passagers aériens (RPPA) et a envoyé une lettre à l'Honorable Pablo Rodriguez, ministre des Transports du Canada, afin de faire part de ses commentaires

concernant le projet de réformer le Règlement qui fait présentement l'objet de consultations par l'Office des transports du Canada (l'OTC).

L'Honorable Pablo Rodriguez

Ministre des Transports du Canada

Transports Canada

330 rue Sparks

Ottawa ON K1A 0N5

tc.ministeroftransport-ministredetransports.tc@tc.gc.ca

23 novembre 2023

Sujet : Règlement sur la protection des passagers aériens (RPPA)

Monsieur le Ministre,

Nous vous écrivons la présente lettre afin de vous faire part de nos commentaires concernant le projet de réformer le Règlement sur la protection des passagers aériens (RPPA) qui fait présentement l'objet de consultations par l'Office des transports du Canada (l'OTC).

Fondée en 1976, l'Association québécoise du transport aérien (AQTA) est un organisme dont le mandat est de représenter l'industrie dans le but de soutenir et de promouvoir le transport aérien au Québec. Notre rôle est de faire les représentations nécessaires et de promouvoir les intérêts de nos membres pour le développement de l'industrie du transport aérien au Québec. L'AQTA regroupe les exploitants aériens d'avions et d'hélicoptères, des unités de formation au pilotage, des aéroports, des entreprises de maintenance et plusieurs fournisseurs de produits et services.

D'entrée de jeu, nous tenons à vous souligner notre appui aux mesures qui visent une bonification de l'expérience des passagers. À cet égard, l'AQTA accueille positivement les propositions d'améliorer les processus de communication avec les passagers ainsi que celle qui prévoit que les transporteurs fournissent proactivement aux passagers, l'information relative aux perturbations ainsi qu'à leurs droits. Ce sont des mesures qui permettront de rassurer les voyageurs et de renforcer le lien de confiance entre les compagnies aériennes et les passagers.

Cependant, nous craignons que les principales modifications proposées au RPPA n'entraînent pas de changements significatifs pour améliorer l'expérience des passagers au Canada, mais qu'elles provoquent plutôt des conséquences négatives pour les communautés régionales.

Mise en contexte

Le secteur du transport aérien est confronté à une série de défis. Les effets de la pandémie continuent d'affecter les opérations de toutes les compagnies aériennes, particulièrement celles qui œuvrent essentiellement dans les communautés éloignées du Québec. Parmi les principales causes, la pénurie de main-d'œuvre, en particulier sur les marchés régionaux, limite la capacité des compagnies aériennes à offrir le niveau de service à ces communautés. De plus, la réglementation fédérale, y compris les dispositions réglementaires relatives aux heures de vol et aux heures de service, accentue ce problème. Tout cela s'ajoute à une infrastructure chroniquement sous-financée qui a également un impact sur les performances. Nous craignons que les modifications proposées au RPPA ne fassent qu'ajouter de la pression sur les opérations et nuisent à la connectivité régionale.

Impacts sur l'accès au transport aérien régional

Certaines dispositions prévues à la réforme du RPPA auraient un impact majeur sur les coûts des transporteurs régionaux, par exemple l'obligation d'indemniser les passagers lorsque les retards ou les annulations sont dus à des problèmes mécaniques imprévus, ou l'obligation de payer des chambres d'hôtels à tous les passagers quand les opérations sont affectées par des facteurs extérieurs comme la météo. Les coûts d'exploitation sur les marchés régionaux sont déjà élevés pour les transporteurs, l'augmentation de ces coûts pourrait rendre certains vols difficiles à opérer, affectant ainsi l'économie régionale que génère l'activité aérienne.

Dans un contexte où l'accès aérien régional est si important pour les Québécois et les Canadiens, nous nous demandons si le gouvernement a étudié spécifiquement l'impact qu'auraient les changements proposés pour les marchés régionaux.

Enfin, nous notons une certaine forme d'idéalisation du modèle européen de compensation et nous ne croyons pas que celui-ci puisse s'appliquer intégralement, compte tenu de notre vaste géographie, de nos conditions météorologiques distinctes et de notre densité de population beaucoup plus faible.

Les changements proposés au RPPA, si ceux-ci demeurent inchangés, nous obligeraient à rehausser le prix des billets de nos vols vers les régions et pourraient affecter la rentabilité de certains services.

À cet égard, nous partageons les préoccupations que plusieurs intervenants ont soulevées auprès de l'OTC, notamment l'Association du transport aérien du Canada (avec qui nous avons plusieurs membres en commun), l'Association de l'industrie touristique du Canada et de nombreux aéroports et Chambres de commerce au Canada.

Conclusion

Plusieurs acteurs au Québec sont mobilisés depuis plusieurs mois afin de trouver des solutions afin d'améliorer la fiabilité du transport régional. Le gouvernement du Québec a d'ailleurs posé quelques gestes en ce sens, notamment un programme d'aide financière pour soutenir la desserte régionale, en limitant à 500\$ le coût d'un aller-retour vers les régions éloignées en plus d'avoir remis sur pied un comité permanent sur le transport aérien qui réunit autour d'une même table les acteurs importants de l'industrie, du milieu économique et politique. Les travaux du comité visent à cibler les interventions possibles sur la fréquence des dessertes et à identifier des mesures qui favorisent l'essor du transport aérien au Québec.

Les changements proposés au RPPA ne permettront pas de relancer durablement nos activités, mais pourraient nuire à nos efforts de maintenir l'offre de service au Québec, particulièrement au niveau des dessertes régionales.

Nous vous invitons à délaissier la stratégie punitive envers l'industrie aérienne canadienne et à mettre vos équipes au travail

pour qu'elles établissent, avec l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème du transport aérien, les solutions nécessaires pour améliorer l'accès aux dessertes aériennes régionales au Canada, particulièrement depuis la reprise des activités postpandémies.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération respectueuse.

Nathalie Tousignant
Présidente du Conseil

C.C.

Le très honorable Justin Trudeau, Premier ministre du Canada
François Legault, Premier ministre du Québec
L'honorable Soraya Martinez Ferrada, Ministre du Tourisme et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
Geneviève Guilbault, Vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable.

France Pégeot, présidente et première dirigeante,
Office des transports du Canada

John McKenna, PDG de l'Association du transport aérien du Canada

Jeff Morrisson, Président et Chef de la direction,
Conseil national des lignes aériennes du Canada

Arun Thangaraj, Sous-ministre Transports Canada

Un événement réussi pour la soirée réseautage de l'AQTA qui a rassemblé plus de 150 acteurs de l'industrie

Le 9 novembre dernier, l'AQTA a orchestré une soirée réseautage mémorable chez Airmedic, marquant un succès retentissant. Avec la participation enthousiaste de plus de 150 acteurs de la communauté du transport aérien, cette soirée a créé une plateforme exceptionnelle pour le renforcement des liens professionnels et le développement de collaborations fructueuses.

La diversité des participants a enrichi la soirée de perspectives variées et a stimulé des discussions animées. Ce rassemblement a démontré la vitalité de l'industrie aérienne au Québec et son engagement envers l'innovation et la croissance continue. Lors de cet événement, M. Yves Montigny, adjoint gouvernemental à la ministre des Transports et de la Mobilité durable (volet Transport aérien régional), a annoncé une aide financière de 50 000 \$ octroyée à l'AQTA par le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour la réalisation de ses activités de l'année 2023-2024. Cette soirée a sans aucun

doute mis en lumière la force de la collaboration et de la communauté du transport aérien au Québec.





L'AQTA remercie particulièrement les partenaires de la soirée : Chiasson Groupe Conseil, AVJET, Nolinor, Air Inuit, CAMAQ, Global Air Service, Harnois, JB Aviation, NAV Canada, Octant, PAL Airlines, Sierra Assurance et airmedic.



Merci à nos partenaires annuels



CHIASSON GROUPE CONSEIL INC.

ASSURANCES COLLECTIVES, RÉGIMES DE RETRAITE
MUTUELLES CNESST, RÉMUNÉRATION

 www.cgcgroupe.ca

AU SERVICE DE L'AÉROSPATIALE DEPUIS PLUS DE 30 ANS.



AIR CANADA